

Charte des Marchés Bio du Sud-Ouest

Date de dernière mise à jour : 28/01/2019- Version de l'application : Version 2

Préambule

La présente charte a été rédigée par la commission marchés bio d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, association interprofessionnelle bio régionale. Elle regroupe les marchés bio d'Agen, Bordeaux-Caudéran, Bordeaux-Chartrons, de Pessac et de Villeneuve-sur-Lot.

Cette charte a pour objectif de **faire connaître les valeurs défendues par les marchés bio**, de **mettre en avant les pratiques de ses acteurs de proximité** et de **porter un message commun auprès des municipalités** en charge des marchés hebdomadaires. Elle vise aussi à **sensibiliser les consommateurs à ce circuit court en favorisant des échanges fondés sur la confiance**.

A travers cette charte et les règlements des marchés bio, l'ensemble des acteurs engagés dans cette démarche collective de qualité soumettent leurs pratiques à **une complète transparence, garantissant ainsi au consommateur l'origine et la qualité des produits**.

Être producteur bio, c'est quoi ?

- Choisir de maintenir une agriculture durable, éthique et respectueuse de son environnement, de la nature et de l'homme ;
- Respecter le cahier des charges européen et pour certains aller plus loin avec des démarches privées (Demeter, Nature et Progrès etc.)
- Produire au rythme des saisons ;
- S'engager dans une démarche riche de sens.

L'agriculture biologique : un engagement fort

Historiquement, les premiers mouvements qui ont initiés la Bio d'aujourd'hui ont vu le jour dans les années 20. Apparue après la seconde guerre mondiale face à la standardisation d'une agriculture industrielle, la réglementation européenne n'a officialisé le terme « agriculture biologique » qu'en 1991, lors de la Loi d'Orientation Agriculture [CEE 2092/91 24 juin 1991]. L'agriculture biologique devient ainsi l'un des 5 signes d'identifications de qualité en France. En 2013, le ministre de l'Agriculture lance le programme "Ambition Bio 2017" qui a pour objectif de donner une nouvelle impulsion au développement de la bio et d'en structurer la filière.

Siège INTERBIO Nouvelle-Aquitaine (33)

Cité Mondiale, 6 parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 56 79 28 52 - Fax : 09 81 38 12 03
contact@interbionouvelleaquitaine.com

Antenne Limoges (87)

SAFRAN - 2 av Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES Cedex 1
Tél. : 05 55 33 14 02

Antenne Saint Jean d'Angély (17)

Hôtel d'Entreprises Arcadys
1 avenue Gustave Eiffel
17400 Saint Jean d'Angély
Tél. : 05 32 09 03 91



Pour rappel, l'agriculture biologique est un mode de production alliant cinq principes :

- les pratiques environnementales ;
- le respect de la biodiversité ;
- la préservation des ressources naturelles ;
- le respect du bien-être animal ;
- le lien social.

Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants.

On reconnaît les produits bio par le logo français « AB » et le logo européen « Eurofeuille ». Tous deux assurent des produits 100% bio ou contenant au moins 95% de produits agricoles bio pour les produits transformés. Le logo européen a été créé en 2010 et fût imposé tandis que le logo AB est devenu facultatif.

Plus de 25 ans plus tard, le constat met en lumière le développement d'une Bio grandissante constituée de petits producteurs restés sur des modèles relativement modestes et locaux et d'autres ayant développé des exploitations de plus grande envergure.

Les acteurs des marchés bio de Nouvelle-Aquitaine sont essentiellement représentatifs de la Bio de proximité, dont le volume de production est directement relié à ce que consomment leurs clients du marché.

Les marchés de plein vent : à la rencontre des acteurs de proximité !

L'existence des marchés de plein vent remonte à l'Antiquité, et est considéré comme la plus ancienne forme de commercialisation en tant que lieu physique d'échanges de marchandises et de savoir-faire.

En 1994, les marchés de plein vent sont reconnus comme « patrimoine économique et culturel national », leur assurant une part importante au sein des différents circuits de distribution.

Depuis les années 2000, les marchés profitent d'un regain d'intérêt des consommateurs soucieux de la provenance et de la qualité des produits qu'ils achètent.

Le marché ne se limite pas seulement à un lieu d'échanges de marchandises et de savoir-faire. Il est par définition un circuit de distribution court, dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Cette proximité permet de rencontrer directement le producteur et de tisser des liens sociaux. Ce dernier peut ainsi mieux valoriser ces produits tout en répondant aux demandes des consommateurs en produits frais, de qualité et de saison.

Ce commerce de proximité contribue également au dynamisme économique des territoires - notamment ruraux. Il maintient les petites exploitations en assurant un débouché pour les agriculteurs.

Siège INTERBIO Nouvelle-Aquitaine (33)

Cité Mondiale, 6 parvis des Chartrons
33075 BORDEAUX Cedex
TÉL : 05 56 79 28 52 - Fax : 09 81 38 12 03
contact@interbionouvelleaquitaine.com

Antenne Limoges (87)

SAFRAN - 2 av Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES Cedex 1
TÉL : 05 55 33 14 02

Antenne Saint Jean d'Angély (17)

Hôtel d'Entreprises Arcadys
1 avenue Gustave Eiffel
17400 Saint Jean d'Angély
TÉL : 05 32 09 03 91

